



Déclaration de la Boulangerie Canada Bread en matière d'accessibilité

Déclaration d'engagement

La Boulangerie Canada Bread respecte les principes de dignité, d'autonomie, d'intégration et d'égalité d'accès pour tous. Nous sommes déterminés à prévenir, repérer et éliminer les obstacles à l'accessibilité. Pour ce faire, nous intégrerons notre engagement à toutes les activités possibles afin de répondre rapidement aux besoins d'accessibilité des personnes handicapées. Nous agissons de manière consciencieuse, conformément à nos propres politiques et aux lois en vigueur, afin de favoriser l'abolition des obstacles au sein de la société. Notre équipe de direction et nos professionnels des relations humaines, des solutions d'information, des installations et des communications travailleront de concert pour concrétiser cet engagement. Notre premier objectif consiste à améliorer l'accessibilité dans les domaines qui suivent, selon les échéances indiquées.

Service à la clientèle

La Boulangerie Canada Bread s'efforce d'offrir ses biens et services dans le respect de la dignité et de l'autonomie des personnes handicapées. Nous avons toujours été et serons toujours déterminés à donner aux personnes handicapées le même accès à nos biens et services et à leur permettre de se prévaloir des mêmes services, au même endroit et de la même façon que les autres clients.

Formation

La Boulangerie Canada Bread offre actuellement une formation à son personnel en matière d'accessibilité en service à la clientèle, et compte lui offrir une formation particulière sur les aspects des lois en matière d'accessibilité et du Code des droits de la personne qui touchent les personnes handicapées. Nous demanderons à nos partenaires des relations humaines et aux professionnels des solutions d'information de créer et de mettre en place des plans de formation par service d'ici 2015 afin que tous les collaborateurs reçoivent une formation en matière d'accessibilité adaptée à leurs fonctions.

Emploi

La Boulangerie Canada Bread adopte des pratiques d'équité et d'accessibilité en matière d'embauche, et tient compte des besoins des personnes handicapées durant le processus de recrutement et d'évaluation, ainsi qu'au moment de l'embauche. Nos équipes des relations 2

humaines et de l'embauche feront part de cet engagement dans l'affichage des postes et tout au long du processus de sélection, en informant les nouveaux collaborateurs de nos politiques sur les mesures d'adaptation et en avisant le personnel de tout changement à ces politiques. La mise en œuvre de ces processus sera achevée d'ici 2016. Nous continuerons d'élaborer des plans d'adaptation individuels et des politiques de retour au travail à l'intention des collaborateurs qui se sont absentés en raison d'une invalidité, et veillerons à mettre en place un processus de documentation claire et uniforme des plans individuels d'ici 2016. De plus, les activités de perfectionnement professionnel, de gestion du rendement, de redéploiement et de changement de poste tiendront compte des besoins d'accessibilité et des plans d'adaptation individuels, le cas échéant. La Boulangerie Canada Bread s'engage à prévenir et à éliminer les obstacles de façon proactive en intégrant le principe d'accessibilité à son examen régulier des politiques et documents d'embauche et des processus pertinents.

Situations d'urgence

La Boulangerie Canada Bread fournira rapidement l'ensemble des procédures et plans d'urgence, et des renseignements de sécurité publique sur demande dans un format accessible ou avec les aides à la communication appropriées. Nous nous engageons à assurer la sécurité de nos collaborateurs : ainsi, nous fournirons l'information appropriée si le handicap d'un collaborateur requiert la transmission de renseignements sur les interventions d'urgence au travail et que nous sommes au courant des mesures d'adaptation nécessaires. De plus, avec le consentement du collaborateur, les besoins particuliers seront communiqués à la personne désignée pour aider le collaborateur en cas d'urgence. Les situations individuelles demeurent les mêmes en cas de changement de lieu de travail.

Information et communications

La Boulangerie Canada Bread s'engage à répondre aux besoins des personnes handicapées en matière de communication et à les consulter pour déterminer leurs besoins particuliers en matière d'information et de communications. Notre priorité consiste à nous conformer aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (Web Content Accessibility Guidelines, ou WCAG) 2.0, niveau A pour tout le nouveau contenu Web d'ici 2014. Nous entendons également nous conformer aux WCAG 2.0, niveau AA d'ici 2021, en ce qui a trait au nouveau contenu Web publié après janvier 2012. De plus, tous nos processus de rétroaction du public seront améliorés d'ici 2015. Nous aviserons également le public que nous comptons rendre les renseignements disponibles sur demande le plus rapidement possible, par l'intermédiaire de notre site Web et d'autres modes de communication.

Pour toute question sur notre déclaration en matière d'accessibilité, veuillez communiquer avec la Boulangerie Canada Bread à CB_Accessibility@grupobimbo.com.